

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
19/03/2019	10/04/2019	2019-3898

1. Intitulé du projet

Construction de 39 732 m² de serres multichapelles plastiques à proximité du lieu-dit Les Landes, au nord-ouest de la commune de Saint-Philbert de Bouaine (85)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39a : Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R.111-22 du Code de l'Urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R.420-1 du Code de l'Urbanisme comprise entre 10000 et 40000 m ² .	<ul style="list-style-type: none"> - Terrain d'assiette égale à 4,18 ha (< 10 ha) - Surface de plancher au sens de l'article R.420-1 du Code de l'Urbanisme égale à 39732 m² (comprise entre 10000 et 40000 m²)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de serres multichapelles ne nécessitera pas de travaux de démolition, il remplacera des cultures de plein-champs.

Il n'y aura pas de surface défrichées.

Il n'y aura pas de déblais/remblais.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- 1 - Le projet permettra à la SCEA La Pinière d'avoir 6 cultures en rotations (contre 3 actuellement); notamment de produire de la mâche nantaise avec le label IGP.
- 2 - Les serres permettront aux cultures d'être moins soumises aux aléas climatiques.
- 3 - Les serres permettront de diminuer les traitements phytosanitaires en raison de la réduction des différentes molécules utilisées pour le désherbage et dans la mesure où les plantes seront moins exposées aux maladies.
Le producteur s'engage également à utiliser une désinfection thermique du sol.

Par ailleurs, les serres multichapelles limiteront l'érosion des sols, de même que le lessivage des sols par les pluies.

Enfin, tout comme l'existant, l'exploitation de ces surfaces sera réalisée conformément aux attendus de la certification Global GAP de la SCEA La Pinière. Il s'agit d'une série de normes de traçabilité et de sécurité alimentaire, reconnues au niveau mondial, basées sur des bonnes pratiques agricoles, nécessaires pour commercialiser les produits en grande et moyenne surface.

La SCEA La Pinière est également labellisée LEAF (Linking Environment And Farming) : le producteur ne s'engage à utiliser des pesticides et des engrais que lorsque c'est nécessaire, de laisser une bande de terre entre les haies et les cultures, de recycler les déchets et de réduire les consommations d'énergie ou encore d'économiser et préserver la qualité de l'eau.

La SCEA La Pinière est aussi labellisée HVE (Haute Valeur Environnementale) et "Zéro résidus" avec Océane.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de conception est accompagnée de compétences pluridisciplinaires d'architecte et de bureaux d'études spécialisés:

- cabinet d'architectes Atelier 14 (permis de construire au titre de l'urbanisme)
- bureau d'études SICAA (Dossier Loi sur l'eau, Demande au cas par cas)

Les travaux seront réalisés par l'entreprise JRC en plusieurs étapes:

- implantation du projet, aménagement des planches
- implantation des poteaux d'ancrage
- montage des structures et des parois
- finitions (portes...)

La construction se fera sur une durée de 3 à 4 mois et sera réalisée en une seule phase.

L'aménagement des planches ne nécessite pas de terrassement, il consistera uniquement en une homogénéisation de la nature du sol et en la délimitation des planches. Une fois les poteaux ancrés, l'étape de montage et de couverture de la structure légère durera environ 2,5 mois. Ce mode de construction présente peu de nuisances.

Le plastique des serres intégrera un écran d'ombrage pour protéger au mieux les cultures en contrôlant la quantité de lumière, l'humidité et la température à l'intérieur des serres.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les eaux de pluies engendrées par le projet seront redirigées vers un bassin existant au sud des futures serres. Puis, l'eau du bassin sera acheminée vers un fossé.

Actuellement, il faut compter 10 passages de camions par an (pour les récoltes). Les serres, du fait de la diversification des rotations devraient augmenter les passages de camions à 25 par an.

Il n'y aura pas de dispositif de chauffage dans la serre.

Modalité d'arrosage :

Les eaux servant à l'arrosage sont issues d'une retenue existante. Cette retenue se remplit par recueil des eaux de drainage / récupération des eaux de ruissellement du bassin d'alimentation et des eaux météoriques tombant à la surface de la retenue.

* Actuellement : arrosage en quadrillage culture en plein champ au rythme de 15 arrosages / an, soit environ 7-8 mm d'eau / arrosage

* Futur projet : arrosage intégré dans la serre : 8 arrosages / cultures, soit environ 6 mm d'eau / arrosage

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au titre du code de l'urbanisme, l'autorisation du projet est soumise à procédure de permis de construire.

Au titre du code de l'Environnement, le projet nécessite le dépôt d'un dossier Loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface d'emprise des serres	39 732 m ²
Terrain d'assiette	4,18 ha
Hauteur des serres	6,50 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Les Landes
85660 Saint-Philbert de Bouaine

Coordonnées géographiques¹

Long. 1° 30' 1" 62 Lat. 47° 2' 8" 69

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet n'est située sur aucune ZNIEFF. La ZNIEFF de type 1 "Bocage relictuel de la lande à St-Colomban" est située à environ 400 mètres des parcelles en projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet n'est située sur aucun espace naturel protégé. La Réserve Naturelle Régionale "Bocage humide des Cailleries" est située à environ 400 mètres des parcelles en projet.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur la parcelle cadastrale ZP60, une zone humide de 481 m ² a été référencée selon l'inventaire des zones humides fourni par le Syndicat de Bassin Versant de Grandlieu.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZSC Lac de Grand Lieu (FR5210008) située à environ 11 km du site du projet. ZPS Lac de Grand Lieu (FR5200625) située à environ 11 km du site en projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les prélèvements pour l'irrigation sont effectués dans une retenue existante d'une capacité de 10500 m3 située sur la parcelle ZP11. Volumes annuels prélevés dans la retenue pour irriguer la surface projet : * actuellement : 4800 m3 / an * futur projet : 1920 m3 / culture
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet portera sur des terres déjà cultivées.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZSC Lac de Grand Lieu et la ZPS Lac de Grand Lieu constituent les sites Natura 2000 les plus proches du projet (à environ 11 km). Compte tenu de la distance et du fonctionnement des serres (dont les eaux pluviales seront tamponnées), le projet n'aura pas d'impact sur ce site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le futur lot de serres multichapelles sera situé sur des parcelles agricoles. L'utilisation des terres restera agricole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismique modéré Risque météorologique Transport de marchandises dangereuses.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera accessible, comme l'existant par la route départementale 17. L'intensité du trafic passera de 10 camions /an à 25 / an, ce qui reste très raisonnable.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase de réalisation des travaux occasionnera du bruit lié aux engins de chantier. Ce sont des nuisances temporaires et de faible intensité. Les périodes de fonctionnement s'échelonneront le jour et en dehors des période de congés habituels (aout). Les réglementations sonores doivent être respectées.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le terrassement sera réalisé à l'aide d'engins de type pelle à chenille. Aucun tir de mine ne sera réalisé dans le cadre des travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales ruisselant sur les serres seront tamponnées dans un bassin avant d'être acheminées dans un fossé.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe hors des secteurs de protection du patrimoine architectural, culturel, archéologique ou paysager recensés aux alentours.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de serre permettra, par l'augmentation du nombre de rotations, une plus grande diversification des cultures

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir annexe 7.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

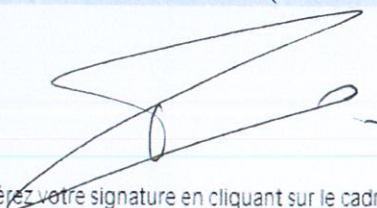
Fait à

La Plancher

le,

le 10/06/19

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

S.C.E.A. LA PINIÈRE

Jean-François POUVREAU

"Les Spais"

44140 LA PLANCHE

Tél. 06 11 72 13 04 - 02 40 31 90 95

Fax 02 40 31 91 28

Capital de 5.000 € - R.C.S. Nantes 449 299 494

e-mail : lesspais@free.fr